Notes de cours : Approvisionnement social

Les objectifs de développement durable conduisent à la mise en place de politique d’approvisionnement social. De plus en plus, les gouvernements, les entreprises et les organismes sans but lucratif intègrent des critères d’achat qui ouvrent la voie aux entreprises sociales pour faire des affaires.

Les critères d’achat suivants favorisent les achats locaux, donc l’émergence des fournisseurs locaux :

* Critère économique : on regarde la localisation des entreprises (entreprises de proximité), on se demande quelle est la part qui est conçue, produite ou assemblée localement pour les produits ou les services offerts.
* Critère environnemental : on tient compte de la durabilité des produits, les émissions de carbone qui découlent de la production, la consommation énergétique, les impacts sur l’environnement et la santé humaine.
* Critère social : est-ce que le fournisseur respecte les normes du travail, favorise l’équité en emploi? Est-ce que c’est une entreprise d’économie sociale? Est-ce que c’est un fournisseur de la diversité?

Cette démarche que les organisations adoptent pour l’approvisionnement social s’applique aussi bien aux entreprises sociales. En effet, les entreprises sociales doivent observer les mêmes critères économiques, environnementaux et sociaux dans le choix de leurs fournisseurs pour leur approvisionnement social.

Mieux que toute autre organisation, l’entreprise sociale développe le partenariat avec les fournisseurs locaux pour la réalisation de sa mission.

En général, des certifications données par des organismes indépendants, ainsi que des répertoires des entreprises sociales aident à identifier les fournisseurs locaux pour les entreprises sociales.

Qui dit fournisseur local, dit achat local. Effectuer des achats locaux fait partie de la démarche d’achat responsable ou d’approvisionnement social de l’entreprise sociale.

En se choisissant des fournisseurs locaux, l’entreprise sociale profite des avantages liés aux achats responsables, à savoir :

* les avantages économiques : l’entreprise réduit ses couts de transport, donc ultimement le prix de ses produits ou services;
* les avantages environnementaux : l’entreprise diminue par exemple son bilan carbone grâce à la proximité de ses fournisseurs;
* les avantages sociaux : l’entreprise entretient une dynamique au sein de la communauté, puisqu’elle contribue à conserver le tissu d’activités au sein du territoire, et donc à augmenter le capital communautaire.

Cependant, il faut remarquer que quelques limites existent par rapport au choix exclusif des fournisseurs locaux ou de l’approvisionnement local :

* Inconvénients économiques : la spécificité de la production locale peut entrainer des couts importants et par conséquent augmenter les prix de vente. Par exemple :
* Inconvénients environnementaux : le circuit court de la distribution est moins efficace que le circuit long, augmentant les émissions de gaz à effet de serre.
* Inconvénients sociaux : les achats locaux peuvent entrainer le déséquilibre du commerce équitable, et donc l’augmentation de la pauvreté dans d’autres parties du monde. En effet, l’approvisionnement mondial promeut les produits du commerce équitable par le biais des accords d’approvisionnement et aide à éradiquer la pauvreté dans le monde.

Entre les avantages et les inconvénients d’avoir des fournisseurs locaux pour l’acquisition de ses biens et services, l’entreprise sociale se doit de trouver un équilibre entre les couts, les rendements et les risques lors de son approvisionnement.